

DEPARTEMENT DU HAUT RHIN

Arrondissement de **RIBEAUVILLE**

COMMUNE DE RIBEAUVILLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 27

Conseillers en fonction : 26

Séance du 16 octobre 2023

sous la présidence de M. Jean-Louis CHRIST, Maire

en l'absence Mme Mauricette STOQUERT, Mme WEISSBART Christine,
Mme ZUCCOLIN Anne-Sophie, Mme MOMCILOV Suzanne, Mme GOLIOT-UFFLER Stéphanie,
M. WILHELM Benjamin, Mme ZIRN Anne

Conseillers présents : 19

Nombre de procuration : 5

Date de la convocation : 3 octobre 2023

5/ Mise à prix des lots

VU le code Général des collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral du 26/06/2023 définissant le Cahier des charges Type relatif à la location des chasses communales du Haut-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 ;

M. Henri FUCHS, Adjoint au Maire expose,

Les lots sont proposés de gré à gré avec les locataires en place. Seule la création du lot 7 implique une mise à prix minimale avant appel d'offres. Au regard du contexte global pour la chasse, il est proposé le prix de 25€/ ha à l'année.

M. KIEFFER relève que partout quasiment les prix baissent. Ce qui est le cas chez nous pour un lot seulement à ce stade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE le prix minimal de location du lot 7 à 25€/ ha l'année ;

AUTORISE M. le Maire à procéder à toutes démarches utiles.



Suivent les signatures au registre,
le Maire,

Jean-Louis CHRIST

Il est possible de contester la présente décision auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, avenue de la paix – 67000 STRASBOURG – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.